

teur de mes travaux, et je puis, il me semble, en vous regardant, m'appliquer la parole de nos Saints Livres : *Frater qui adjuvatur a fratre quasi civitas firma*—le frère aidé par son frère est comme une ville forte.

Il y a peu de jours, je célébrais le quinzième anniversaire de ma consécration épiscopale. Je terminais mon premier rosaire. Combien de dizaines me reste-t-il à réciter ? C'est le secret de Dieu ; qu'il fasse de son pauvre serviteur ce qu'il lui plaira. Mais aujourd'hui quel beau mystère joyeux dans le deuxième rosaire que je commence !

Lorsque le cardinal Pie eut obtenu de Pie IX, comme évêque auxiliaire, le pieux et savant abbé Gay, il dit qu'il lui semblait avoir accompli une des meilleures oeuvres de son épiscopat. En voyant l'accueil fait à votre nomination par tout le clergé et le peuple, en entendant les témoignages si beaux qui m'arrivent de toutes parts, est-ce que je n'aurais pas raison de répéter la parole de l'évêque de Poitiers ? Et avec beaucoup plus de raison encore que lui je fais à Dieu la prière qu'il lui faisait lui-même : " Que la sainteté par laquelle il honorera cette dignité suprême devienne devant vous une amende honorable pour toutes mes négligences et mes tiédeurs ".

Monseigneur, au cours de la cérémonie de votre sacre, une impression profonde a saisi tout mon être, lorsque nous avons partagé la même hostie et lorsque vous avez bu à mon calice le sang adorable du Christ. C'était le calice du salut, de la grâce et du bonheur. Et dans cet acte si touchant, j'ai vu un consolant symbole pour l'avenir. N'est-ce pas que, quel que soit le calice qui me sera présenté, calice de la joie ou de la douleur amère, je puis compter que vous en approcherez vos lèvres et que vous le boirez avec moi ?

Un dernier mot. Faisant écho aux éloquentes paroles du prédicateur de ce matin, vous avez rappelé le grand principe d'autorité sur lequel est fondée l'Eglise catholique et le devoi